SPV

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°27 du 08 décembre 2005 - 2 pages

Grandes Cultures

désherbage pour la qualité de l'eau, maladies et parasites

La mise en oeuvre du suivi phytosanitaire nécessaire pour la réalisation de ces bulletins est effectuée par la DRAF-SRPV et la FEREDEC de Bretagne. Elle bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bretagne.



CEREALES

Les observations de cette semaine se sont enrichies des données des départements des Côtes d'Armor et du Finistère.

Stade :

Blé et triticale :
- **Semaine 42** : 4 feuilles, **Semaine 43** : 2 à 3 feuilles, **Semaine 44** : 1 à 2 feuilles ;**Semaine 45** : germination à 1 feuille; **Semaine 46** : germination à feuille pointante ;**Semaine 47** : germination.

Orge :
- **Semaine 42** : début tallage ;**Semaine 43** : 2 à 4 feuilles ; **Semaine 44** : 3 feuilles ; **Semaine 46** : 1 feuille.

Désherbage :

Stade des mauvaises herbes :

Depuis le dernier suivi, le flore adventice s'est très peu développée.
Les **graminées** ne dépassent pas 1 à 2 feuilles (voire 3 feuilles) selon les semaines de semis et les zones d'observation (cf. tableau n°1) :
- Pour les semaines de semis 42 à 44, les graminées sont au stade 1 à 3 feuilles.
- Pour les autres semaines (45 à 47), les graminées ne sont pas encore levées.

Pour les **dicotylédones** (cf.tableau n°2), le constat est identique : elles se sont très peu développées en trois semaines :
- Pour les semaines 42 à 44, elles sont comprises entre les stades cotylédons à 4 feuilles.
- Quant aux autres semaines de semis (45 à 47), elles ne sont pas encore levées ou commencent à peine à poindre.

Pour les parcelles semées semaine 42 à 44, les mauvaises herbes sont bien présentes mais à des stades encore peu avancés. Pour les autres semaines (45 à 47), les plantes adventices commencent tout juste à poindre.
Dans tous les cas, il est trop tôt pour intervenir. Continuer à suivre l'évolution de la végétation adventice pour intervenir au meilleur moment, fonction du stade des mauvaises herbes et de la stratégie choisie.

Rappel : l'emploi d'isoproturon ou de chlortoluron n'est autorisé que dans la limite d'une seule application par campagne avec des doses maximales de 1200g/ha pour l'isoproturon et de 1800g/ha de chlortoluron. Limiter le plus possible l'utilisation de ces produits qui sont facilement entraînés dans l'eau. Dans la région, les doses peuvent souvent être abaissées (flore peu difficile à détruire, adventices jeunes...).

Pucerons vecteurs de la JNO :

Les derniers vols enregistrés datent du 10 novembre. Avec la baisse des températures, l'activité des pucerons a été fortement ralentie.

Faire un contrôle en condition favorable sur les cultures non protégées et levées avant le 10 novembre (semis des semaines 42 et 43). Envisager une intervention si des pucerons sont toujours présents (voir seuil dans précédents bulletins).
Pour les parcelles semées depuis début novembre, le risque est très faible.



Prochain bulletin : le 28 décembre 2005.

En bref :

Pensez à vous réabonner à l'aide du bulletin «spécial abonnement» envoyé prchainement.

Céréales :

Peu d'évolution des adventices depuis le dernier relevé.

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
280, rue de Fougères
35700 RENNES

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P. MICHON
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382



Tableau n°1 : Stades moyens des graminées adventices, en fonction des semaines de semis et des zones observées.

	Semaine de semis					
	42	43	44	45	46	47
Côtes d'Armor Est		1 F	1 F	P L		
Côtes d'Armor Nord Est				P L	P L	P L
Côtes d'Armor Nord ouest			P L	P L		
Finistère Nord						
Finistère Sud				P L	P L	P L
Ille et Vilaine Nord		1 F				
Ille et Vilaine Sud	1 à 3 F	1 à 2 F	1 F	P L		
Morbihan Est		1 F	1 F	P L		
Morbihan Nord Ouest			P L			
Morbihan Sud					P L	

0,5 : Cotylédons
F : Feuilles
P L : Pas levées

Tableau n°2 : Stades moyens des dicotylédones adventices, en fonction des semaines de semis et des zones observées.

	Semaine de semis					
	42	43	44	45	46	47
Côtes d'Armor Est		0,5	0,5	P L		
Côtes d'Armor Nord Est				P L	P L	P L
Côtes d'Armor Nord ouest			P L	P L		
Finistère Nord						
Finistère Sud				P L	P L	P L
Ille et Vilaine Nord	0,5 à 3 F	0,5 à 3 F				
Ille et Vilaine Sud	0,5 à 2 - 4 F	0,5	0,5	0,5		
Morbihan Est		0,5 à 2 F	0,5	P L		
Morbihan Nord Ouest			0,5			
Morbihan Sud					1 F	

0,5 : Cotylédons
F : Feuilles
P L : Pas levées

TOURNESOL

Mildiou

Si cette culture est devenu très minoritaire dans la région (de l'ordre de 260 ha en 2005 après avoir atteint 5000ha à la fin des années 80), il convient de signaler le nouvel arrêté de lutte obligatoire contre le mildiou du tournesol du 9 novembre 2005 (publication au J.O. du 18 novembre2005) dont voici les principaux articles :

Article 2 : Les exigences phytosanitaires pour la production, la mise en circulation, l'introduction et l'importation des semences d'Helianthus annuus sont celles fixées par l'arrêté du 22 novembre 2002.

Article 3 : La culture de tournesol ne peut être pratiquée plus d'une année sur deux sur la même parcelle.

Article 4 : Tout exploitant est tenu de signaler à la direction régionale de l'agriculture et de la forêt, service régional de la protection des végétaux (DRAF/SRPV), avant le 1er juillet de l'année en cours, la présence de mildiou dès lors que le nombre de pieds atteints dépasse 30 % en moyenne sur une parcelle.

Article 5 : Les parcelles présentant une contamination à plus de 30 % de pieds atteints font l'objet d'une interdiction de culture de tournesol pendant les trois années qui suivent la découverte de la contamination.

Article 6 : Il est recommandé de mettre en oeuvre toute mesure prophylactique, et notamment une lutte génétique ou toute autre mesure complémentaire dans les parcelles recevant du tournesol.

En bref : Ravageurs observés ou signalés :
- menace de dégâts d'étourneaux dans le Finistère nord ;
- grosse attaque de zabre sur ray-grass dans le secteur de Serent (56) ;
- triticale détruit par des taupins dans le secteur d'Iffendic (35)

attaque de bibions sur lin oléagineux dans le sud de la région.